

Fonds international de découverte Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds international de découverte Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les

prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 5,8 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice MSCI EAO (en CAD), a affiché un rendement de 10,7 % au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence, principalement en raison de la sélection de titres dans les secteurs de l'industrie et des technologies de l'information. La sélection de titres dans le secteur des soins de santé a été un facteur positif clé du rendement relatif. D'un point de vue régional, les titres des sociétés de la Suisse et de l'Espagne ont été les principaux contributeurs au rendement du Fonds, tandis que les titres des sociétés de la France sont ceux qui ont le plus nuí au rendement relatif du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les parts de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 27,5 %, dépassant ainsi celui de l'indice MSCI EAO (en CAD), qui s'est établi à 25,7 %.

Les actions internationales ont progressé au cours de la période de 6 mois, l'indice MSCI EAO (en CAD) ayant affiché un rendement de 10,7 %. Les marchés développés ont continué d'afficher la plus grande vigueur, le Japon, la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne figurant parmi les pays les plus performants.

Au cours des six derniers mois, les marchés boursiers des pays développés ont fait preuve de résilience, malgré l'incertitude de la conjoncture macroéconomique et les fluctuations de la politique monétaire. Les principaux indices des États-Unis, notamment l'indice S&P 500 et l'indice composé NASDAQ, ont affiché des gains vigoureux, grâce aux solides résultats des sociétés technologiques à grande capitalisation et à un ralentissement modéré de l'inflation. La Réserve fédérale a laissé entrevoir qu'elle pouvait faire une pause dans son cycle de hausse des taux, ce qui a rassuré davantage les investisseurs et provoqué un mouvement haussier des actions dans la deuxième moitié de la période.

Les marchés développés européens, notamment les indices Euro Stoxx 50 et FTSE 100, ont également enregistré des rendements positifs. Le fléchissement des cours de l'énergie, en particulier celui du gaz naturel, a atténué les craintes d'une récession dans la zone euro, tandis que l'amélioration de la confiance des consommateurs et la stabilité des marchés du travail ont contribué à la dynamique haussière. Toutefois, les gains ont été quelque peu tempérés par les préoccupations relatives à la croissance économique anémique et aux tensions géopolitiques persistantes.

Dans la région Asie-Pacifique, l'indice japonais Nikkei 225 a surpassé ses pairs régionaux, profitant de la faiblesse du yen et d'une politique monétaire accommodante de la Banque du Japon, qui ont soutenu les secteurs axés sur l'exportation. Pendant ce temps, l'indice australien ASX 200 a enregistré des gains modestes, reflétant le solide secteur des ressources du pays et son économie nationale relativement résiliente.

Les marchés des actions émergents ont affiché des résultats contrastés au cours des six derniers mois. Les marchés d'Amérique latine, en particulier le Brésil et le Mexique, ont été avantagés par la vigueur des prix des marchandises et par des monnaies relativement stables, ce qui a attiré des capitaux étrangers. L'incertitude politique dans certains pays a toutefois continué de représenter des risques pour le rendement soutenu.

Les pays émergents d'Asie, surtout l'Inde et Taïwan, ont enregistré des gains importants grâce à la résilience de la demande intérieure, à la robustesse des exportations liées aux technologies et à l'amélioration de la confiance des entreprises. La performance du marché chinois a été plus léthargique, reflétant les préoccupations concernant le rythme de la reprise économique,

le durcissement de la réglementation et les difficultés persistantes du secteur immobilier. Néanmoins, des mesures d'assouplissement et de relance ciblées ont apporté un certain soutien.

Les pays émergents d'Europe et d'Afrique ont été confrontés à des obstacles créés par l'instabilité géopolitique et la volatilité des monnaies, qui ont limité la progression des marchés boursiers. Les pays exportateurs d'énergie du Moyen-Orient ont toutefois continué de tirer parti des prix élevés du pétrole et des initiatives de diversification économique menées par les gouvernements.

À l'exception du secteur des services de communication, tous les secteurs de l'indice MSCI EAO (en CAD) de la classification GICS (Global Industry Classification Standard) ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 6 mois, le secteur de la finance étant celui qui a le plus contribué aux rendements de l'indice.

À la fin de la période, le Fonds était composé de titres de huit des onze secteurs de l'indice mondial MSCI EAO (en CAD). Le secteur le plus pondéré du Fonds était celui de la finance, avec une pondération d'environ 40 %, ce qui représentait une surpondération importante par rapport à l'indice de référence. Si nous n'aimons pas les sociétés d'un secteur en particulier, nous n'accorderons aucune pondération à ce secteur.

Pour l'année civile 2025, les placements du Fonds dans le secteur de l'industrie ont collectivement été les plus favorables à son rendement supérieur relatif; toutefois, pour le semestre clos le 31 décembre 2025, ils ont été les plus défavorables au rendement relatif. Trois sociétés du secteur de l'industrie détenues par le Fonds, y compris Rheinmetall AG, figuraient parmi les dix titres ayant le plus nuí au rendement du Fonds, et aucun des titres du secteur de l'industrie de l'indice de référence n'a nuí de façon notable au rendement de l'indice. Le titre de Rheinmetall AG a été de loin le plus performant du Fonds pour 2025.

Le titre d'Asics Corp., du secteur de la consommation discrétionnaire, a pesé lourd sur le rendement du Fonds. Aucune société du secteur de la consommation discrétionnaire n'a nuí au rendement de l'indice de référence, et deux sociétés du secteur ont figuré parmi les dix titres les plus performants de l'indice de référence. Aucun des placements du Fonds dans le secteur n'a contribué de façon notable au rendement.

Les titres de Galderma Group AG et de Sandoz Group AG, du secteur des soins de santé, ont été les deux plus favorables au rendement du Fonds et celui de Teva Pharmaceutical SP a figuré parmi les dix titres les plus performants. Ces trois titres étaient détenus par l'indice de référence, mais n'ont pas contribué de façon notable à son rendement, en partie en raison de leur faible pondération dans l'indice. Aucune société du secteur des soins de santé n'a entravé de façon notable le rendement du Fonds. Ferrari NV a figuré parmi les dix titres ayant le plus nuí au rendement de l'indice de référence. Ces facteurs ont contribué à ce que les sociétés du secteur des soins de santé du Fonds surpassent celles de l'indice de référence.

Les changements notables apportés à la répartition sectorielle du Fonds au cours des douze derniers mois ont été une augmentation marquée de la pondération des secteurs des soins de santé, des matériaux et de la finance et une diminution marquée de la pondération des secteurs des technologies de l'information et de l'industrie. Les changements notables apportés à la répartition

géographique comprennent une augmentation de la pondération de la Suisse et de l'Espagne et une diminution de la pondération des sociétés suédoises. Les modifications apportées aux répartitions régionale et sectorielle sont le résultat du processus d'investissement ascendant.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 76,7 millions de dollars au 30 juin 2025 à 78,1 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 3,2 millions de dollars, par des gains sur les placements de 4,9 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,3 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au

gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;

- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période (pertes)	Gains latents pour la période (pertes)	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A – Les parts de série A ont été lancées le 16 février 2021.												
31 déc. 2025	12,74	0,13	(0,16)	1,09	(0,32)	0,74	(0,16)	–	–	–	(0,16)	13,34
30 juin 2025	10,48	0,55	(0,29)	0,91	1,21	2,38	(0,02)	–	–	–	(0,02)	12,74
30 juin 2024	8,97	0,25	(0,33)	1,79	(0,21)	1,50	–	(0,01)	–	–	(0,01)	10,48
30 juin 2023	8,54	0,29	(0,28)	(0,56)	0,94	0,39	–	(0,02)	–	–	(0,02)	8,97
30 juin 2022	10,13	0,23	(0,35)	(1,52)	(0,52)	(2,16)	–	–	(0,21)	–	(0,21)	8,54
30 juin 2021	10,00	0,13	(0,17)	(0,33)	0,94	0,57	–	–	–	–	–	10,13

FONDS INTERNATIONAL DE DÉCOUVERTE DYNAMIQUE

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F – Les parts de série F ont été lancées le 16 février 2021.												
31 déc. 2025	12,63	0,13	(0,08)	1,16	(0,36)	0,85	(0,34)	–	–	–	(0,34)	13,11
30 juin 2025	10,40	0,61	(0,16)	0,88	1,31	2,64	(0,16)	–	–	–	(0,16)	12,63
30 juin 2024	8,92	0,23	(0,22)	1,67	(0,16)	1,52	–	(0,12)	–	–	(0,12)	10,40
30 juin 2023	8,59	0,30	(0,18)	(0,63)	0,86	0,35	–	(0,20)	–	–	(0,20)	8,92
30 juin 2022	10,17	0,22	(0,25)	(1,19)	(0,39)	(1,61)	–	(0,04)	(0,29)	–	(0,33)	8,59
30 juin 2021	10,00	0,13	(0,13)	(0,32)	1,10	0,78	–	–	–	–	–	10,17
Série FT – Les parts de série FT ont été lancées le 16 février 2021.												
31 déc. 2025	9,57	0,10	(0,06)	0,85	(0,26)	0,63	(0,12)	–	–	(0,20)	(0,32)	9,86
30 juin 2025	8,34	0,32	(0,12)	0,75	0,76	1,71	(0,12)	–	–	(0,51)	(0,63)	9,57
30 juin 2024	7,62	0,18	(0,18)	1,33	(0,10)	1,23	–	(0,10)	–	(0,49)	(0,59)	8,34
30 juin 2023	7,88	0,27	(0,17)	(0,44)	0,81	0,47	–	(0,10)	–	(0,62)	(0,72)	7,62
30 juin 2022	9,90	0,22	(0,24)	(1,25)	(0,39)	(1,66)	–	(0,06)	(0,46)	(0,31)	(0,83)	7,88
30 juin 2021	10,00	0,10	(0,11)	(0,32)	1,69	1,36	(0,27)	–	–	–	(0,27)	9,90
Série I – Les parts de série I ont été lancées le 16 février 2021.												
31 déc. 2025	12,87	0,13	(0,02)	1,10	(0,34)	0,87	(0,43)	–	–	–	(0,43)	13,34
30 juin 2025	10,57	0,48	(0,05)	0,97	1,17	2,57	(0,24)	–	–	–	(0,24)	12,87
30 juin 2024	9,04	0,24	(0,13)	1,79	(0,14)	1,76	–	(0,18)	–	–	(0,18)	10,57
30 juin 2023	8,61	0,30	(0,10)	(0,46)	0,92	0,66	–	(0,20)	–	–	(0,20)	9,04
30 juin 2022	10,21	0,22	(0,15)	(1,38)	(0,89)	(2,20)	–	(0,10)	(0,34)	–	(0,44)	8,61
30 juin 2021	10,00	0,12	(0,15)	(0,40)	0,72	0,29	–	–	–	–	–	10,21
Série T – Les parts de série T ont été lancées le 16 février 2021.												
31 déc. 2025	9,10	0,09	(0,11)	0,75	(0,22)	0,51	(0,07)	–	–	(0,25)	(0,32)	9,31
30 juin 2025	8,03	0,33	(0,21)	0,73	0,83	1,68	(0,01)	–	–	(0,59)	(0,60)	9,10
30 juin 2024	7,42	0,19	(0,26)	1,39	(0,14)	1,18	–	(0,01)	–	(0,57)	(0,58)	8,03
30 juin 2023	7,76	0,26	(0,24)	(0,58)	0,87	0,31	–	(0,01)	–	(0,70)	(0,71)	7,42
30 juin 2022	9,86	0,22	(0,34)	(1,41)	(0,71)	(2,24)	–	–	(0,39)	(0,44)	(0,83)	7,76
30 juin 2021	10,00	0,10	(0,15)	(0,26)	1,63	1,32	(0,27)	–	–	–	(0,27)	9,86

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	40 321	3 023 425	2,21*	2,21*	1,81*	398,76	13,34
30 juin 2025	33 535	2 631 798	2,25	2,25	2,03	593,47	12,74
30 juin 2024	18 182	1 735 718	2,19	2,19	0,95	478,84	10,48
30 juin 2023	14 336	1 597 954	2,16	2,16	0,84	297,66	8,97
30 juin 2022	15 370	1 798 813	2,15	2,15	1,08	394,68	8,54
30 juin 2021	8 372	826 329	2,17*	2,21*	2,05	112,07	10,13
Série F							
31 déc. 2025	32 233	2 458 170	1,06*	1,06*	1,81*	398,76	13,11
30 juin 2025	38 437	3 043 230	1,11	1,13	2,03	593,47	12,63
30 juin 2024	16 533	1 589 309	1,07	1,07	0,95	478,84	10,40
30 juin 2023	17 377	1 947 035	1,07	1,07	0,84	297,66	8,92
30 juin 2022	25 626	2 983 919	1,07	1,07	1,08	394,68	8,59
30 juin 2021	31 283	3 075 076	1,08*	1,10*	2,05	112,07	10,17
Série FT							
31 déc. 2025	199	20 212	1,10*	1,10*	1,81*	398,76	9,86
30 juin 2025	233	24 299	1,11	1,13	2,03	593,47	9,57
30 juin 2024	169	20 273	1,09	1,09	0,95	478,84	8,34
30 juin 2023	207	27 154	1,10	1,10	0,84	297,66	7,62
30 juin 2022	236	30 017	1,11	1,12	1,08	394,68	7,88
30 juin 2021	186	18 764	1,11*	1,11*	2,05	112,07	9,90
Série I							
31 déc. 2025	3 835	287 428	0,10*	0,10*	1,81*	398,76	13,34
30 juin 2025	3 288	255 519	0,10	0,11	2,03	593,47	12,87
30 juin 2024	2 588	244 854	0,10	0,10	0,95	478,84	10,57
30 juin 2023	2 145	237 445	0,10	0,10	0,84	297,66	9,04
30 juin 2022	1 752	203 377	0,10	0,10	1,08	394,68	8,61
30 juin 2021	1 463	143 357	0,10*	0,10*	2,05	112,07	10,21

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série T							
31 déc. 2025	1 531	164 340	2,24*	2,28*	1,81*	398,76	9,31
30 juin 2025	1 164	127 859	2,24	2,27	2,03	593,47	9,10
30 juin 2024	935	116 408	2,22	2,22	0,95	478,84	8,03
30 juin 2023	911	122 843	2,19	2,19	0,84	297,66	7,42
30 juin 2022	1 585	204 290	2,18	2,18	1,08	394,68	7,76
30 juin 2021	579	58 696	2,18*	2,22*	2,05	112,07	9,86

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,90	52,3	47,7
Série F	0,90	—	100,0
Série FT	0,90	—	100,0
Série I*	s. o.	—	—
Série T	1,90	50,8	49,2

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

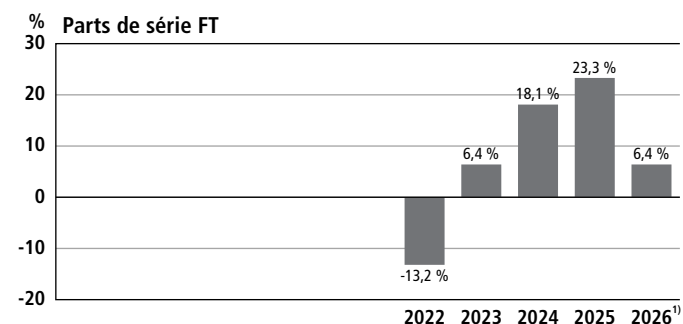
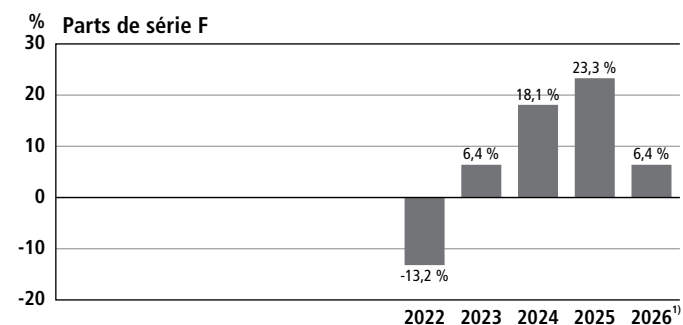
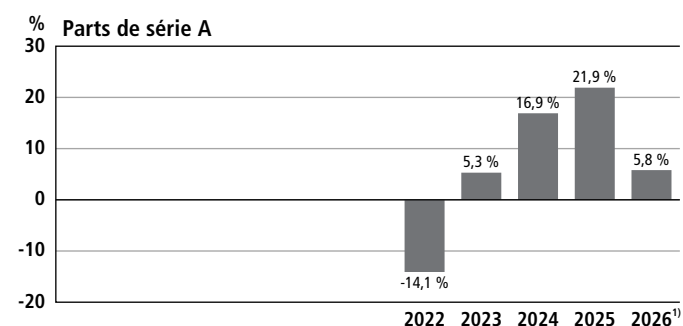
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

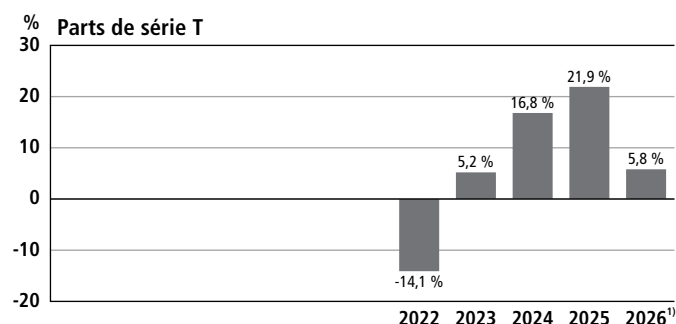
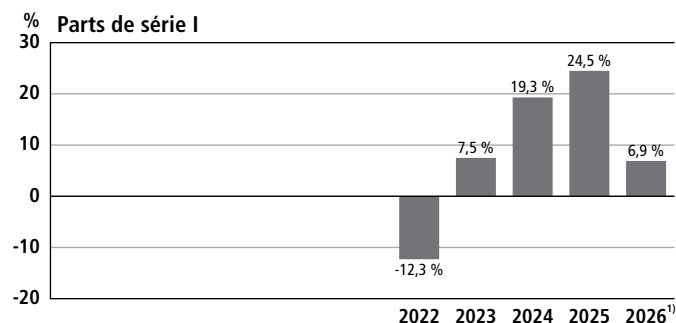
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la

variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	98,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,5
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,2

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Suisse	20,3
Royaume-Uni	20,0
Espagne	12,9
Japon	10,7
Israël	6,8
Allemagne	6,8
France	4,2
Italie	3,4
Pays-Bas	3,0
Danemark	2,4
Suède	2,2
Hong Kong	2,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,5
Singapour	1,4
Luxembourg	1,1
Finlande	1,1

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Finance	39,5
Soins de santé	15,3
Matériaux	9,3
Industrie	8,5
Services aux collectivités	8,7
Consommation discrétionnaire	8,2
Consommation de base	5,5
Technologies de l'information	3,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,5

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Galderma Group AG	3,8
Bank Leumi of Israel Ltd.	3,8
UBS Group AG	3,7
Holcim Ltd.	3,4
Siemens Energy AG	3,4
Industria de Diseño Textil, SA	3,4
Sandoz Group AG	3,1
Rolls-Royce Holdings PLC	3,0
Teva Pharmaceutical Industries Ltd., CAAE parrainé	3,0
Standard Chartered PLC	2,7
CaixaBank, SA	2,7
Société Générale SA	2,5
Prudential PLC	2,4
Antofagasta PLC	2,4
Iberdrola, SA	2,4
Danske Bank	2,4
Mizuho Financial Group, Inc.	2,3
Japan Tobacco Inc.	2,3
Sandvik AB	2,2
UniCredit SPA	2,2
Banco Santander SA	2,2
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, SA	2,2
Swiss Life Holding AG	2,2
Allianz SE	2,2
Reckitt Benckiser PLC	2,0

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.